



- Pour des raisons de sécurité, il est obligatoire d'avoir au départ de la course, sous peine de **disqualification, une liste de matériel obligatoire (précisions page 12)**. Des contrôles auront lieu sur le parcours. **Si une réserve d'eau ne peut être présentée le raideur qui la sera disqualifié** et devra arrêter la course.
- Possibilité de s'inscrire en ligne sur un site sécurisé en payant par CB ou virement (voir lien sur chaque page des raids)
- Date limite de paiement des inscriptions les mercredis précédents la course **avant 17 heures**.

## Récompenses par course

### GRAND RAID

#### Hommes ou Femmes

##### Seniors

De 1998 et 1978

- 1<sup>er</sup> 16 000 cfp
- 2<sup>e</sup> 12 000 cfp
- 3<sup>e</sup> 8 000 cfp
- 4<sup>e</sup> 6 000 cfp

##### Vétérans 1

de 1977 à 1968

- 1<sup>er</sup> 16 000 cfp
- 2<sup>e</sup> 12 000 cfp
- 3<sup>e</sup> 8 000 cfp
- 4<sup>e</sup> 6 000 cfp

##### Vétérans 2

de 1967 et avant

- 1<sup>er</sup> 16 000 cfp
- 2<sup>e</sup> 12 000 cfp
- 3<sup>e</sup> 8 000 cfp
- 4<sup>e</sup> 6 000 cfp

### MINI RAID

#### Garçons ou Filles

Jeunesse de 2002 et 2001

Avenir de 2000 et 1999

Adultes de 1998 à 1978

Vétéran 1 de 1977 à 1968

Vétéran 2 de 1967 ou avant

- 1<sup>er</sup> 6 000 cfp en bons d'achat
- 2<sup>e</sup> 5 000 cfp en bons d'achat
- 3<sup>e</sup> 4 000 cfp en bons d'achat



# Récompenses du grand prix des raids de la province nord

Se déroulera à **Houailou** le **samedi 09 septembre 2017**

## Séniors Hommes

de 1998 à 1978

- 1<sup>er</sup> 35 000 cfp
- 2<sup>e</sup> 30 000 cfp
- 3<sup>e</sup> 20 000 cfp
- 4<sup>e</sup> 10 000 cfp
- 5<sup>e</sup> 10 000 cfp
- 6<sup>e</sup> 10 000 cfp
- 7<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp
- 8<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp
- 9<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp
- 10<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp

## Séniors Femmes

de 1998 à 1978

- 1<sup>ère</sup> 35 000 cfp
- 2<sup>e</sup> 30 000 cfp
- 3<sup>e</sup> 20 000 cfp
- 4<sup>e</sup> 10 000 cfp
- 5<sup>e</sup> 10 000 cfp

6<sup>e</sup> 10 000 cfp

7<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp

8<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp

9<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp

10<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp

## Vétérans 1 Hommes

de 1977 à 1968

- 1<sup>er</sup> 35 000 cfp
- 2<sup>e</sup> 30 000 cfp
- 3<sup>e</sup> 20 000 cfp
- 4<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp
- 5<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp

## Vétérans 1 Femmes

de 1977 à 1968

- 1<sup>ère</sup> 35 000 cfp
- 2<sup>e</sup> 30 000 cfp
- 3<sup>e</sup> 20 000 cfp

4<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp

5<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp

## Vétérans 2 Hommes

en 1967 et avant

- 1<sup>er</sup> 35 000 cfp
- 2<sup>e</sup> 30 000 cfp
- 3<sup>e</sup> 20 000 cfp
- 4<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp
- 5<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp

## Vétérans 2 Femmes

en 1967 et avant

- 1<sup>ère</sup> 35 000 cfp
- 2<sup>e</sup> 30 000 cfp
- 3<sup>e</sup> 20 000 cfp
- 4<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp
- 5<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp

## Récompenses classement général mini raid

### Mini raid masculin ou féminin Avenir

de 1999 ou 2000

- 1<sup>er</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 15 000 cfp
- 2<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp
- 3<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 7 500 cfp
- 4<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 5 000 cfp

### Mini raid masculin ou féminin Jeunesse

de 2001 ou 2002

- 1<sup>er</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 15 000 cfp
- 2<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 10 000 cfp

3<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 7 500 cfp

4<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sports : valeur de 5 000 cfp

### Mini raid vétéran 1 masculin ou féminin

de 1977 à 1968

- 1<sup>er</sup> 1 bon d'achat Licorne Sport : valeur de 8 000 cfp
- 2<sup>e</sup> 1 bon d'achat Licorne Sport : valeur de 4 000 cfp

### Mini raid vétéran 2 masculin ou féminin

de 1967 et avant

- 1<sup>er</sup> 1 bon d'achat KNS : valeur de 8 000 cfp
- 2<sup>e</sup> 1 bon d'achat KNS : valeur de 4 000 cfp





# Règlement

## REGLES DE COURSE

### Parcours

Ils se déroulent sur des itinéraires entièrement balisés, qu'il est obligatoire de suivre, sous peine de disqualification.

- **Grand Raid** : un parcours, de 16 à 22 km est proposé sans contrainte de dénivelé positif.
- **Mini-Raid** : un parcours, de 5 à 10 km sera proposé sur chaque épreuve avec un dénivelé positif de 400 m maximum.

### Conditions de participation

#### Age des coureurs :

- **Grand Raid** : accessible à partir de **18 ans révolus** (1998 ou avant)
- **Mini-Raid** : l'âge minimum pour participer à ces épreuves est de **14 ans révolus (2002 ou avant)**.  
(autorisation parentale pour les mineurs).

#### Questionnaire médical

Une seule case cochée dans le questionnaire médical, situé sur les bulletins d'inscription de chacun des raids, impose la présentation d'un certificat médical.

**Pour les féminines** : Pour votre propre sécurité, la participation des femmes enceintes n'est pas autorisée. En validant votre inscription vous attestez que vous n'êtes pas enceinte.

Par son inscription le raideur accepte l'utilisation de son image éventuelle par les différents médias pour toute information relative au Grand Prix des Raids de la province Nord.

## PRINCIPE DES EPREUVES

### Epreuves individuelles

A l'occasion des raids individuels nous vous rappelons que ceux-ci portent le nom de raid INDIVIDUEL, et qu'en aucun cas il est autorisé de se faire aider ou « tracter »... !

Tout manquement à ce point de règlement, constaté par un membre de l'organisation, ou, un ou plusieurs concurrents de l'épreuve, entraînera la mise hors course des deux raideurs fautifs. Ceci, entraînerait leur élimination du classement du « Grand prix », dans le souci du respect de l'éthique sportive.

## SECURITE ET RAVITAILLEMENT

- Des secouristes seront présents sur les PC ainsi qu'à l'arrivée, une ambulance et un médecin seront présents sur le site.
- Ce raid est un raid en semi-autonomie. Des points de ravitaillement en eau et en produits divers seront présents tout au long du parcours. Toutefois, les

concurrents restent responsables de leur ravitaillement.

- En cas de force majeure (intempéries empêchant d'acheminer les vivres sur certains PC), l'organisateur peut se réserver le droit de maintenir la course.
- Le médecin pourra à tout moment, pour raison médicale, décider de la mise hors course d'un concurrent.
- Pour des raisons de sécurité et d'organisation, la ligne de départ sera fermée 5 minutes après le départ de chaque course.
- Une barrière horaire pourra être placée à certains PC, le cas échéant, elles vous seront communiquées lors du briefing avant le départ.

### Horaires de course

Il est établi pour la saison 2017 les horaires suivants :

Départ des Grands Raids : **7h30**

Départ des Minis Raids : **8h00**

**ATTENTION** : Pour les raids de Kouaoua et de Houailou pour des raisons climatiques les heures de départ seront 6h30 et 7h00. Début de la remise des Prix :

**entre 13h et 14h.**

### MATERIEL OBLIGATOIRE

La possession pendant la course d'un téléphone est fortement conseillé. Par contre, il est obligatoire d'avoir en per-

**2017**  
**18<sup>e</sup> édition**

# général des 6 épreuves

manence, sous peine de **disqualification, 1,5 litres d'eau, 1 sac ou un porte gourde, 1 casquette ou chapeau, des chaussures fermées et le port du dossard non plié** sur la poitrine, avec des épingles (fournies par l'organisation). Des contrôles pourront avoir lieu sur le parcours. Si le matériel ne peut être présenté le raideur sera disqualifié.

## INSCRIPTIONS

- Les inscriptions et paiement en ligne sont possibles : voir les liens sur chacune des courses.
- Toutes les inscriptions devront être accompagnées de leurs règlements. Les inscriptions seront possibles sur Nouméa chez Licorne Sports jusqu'au mercredi précédant la course. Aucun fax ni mail ne sera pris en compte. **Pour les habitants de la Province Nord, les bulletins seront disponibles au Service des Sports de la province Nord (Attention les bulletins ne pourront toutefois pas y être déposés), et auprès des Comités d'organisation.**
- Au-delà du mercredi jusqu'au samedi 6h30 seul le comité d'organisation prendra les inscriptions dans la mesure des places restant disponibles, moyennant une majoration de 1500 F.

## Droits d'inscription :

- ils comprennent :

- le repas du samedi midi

- ils sont fixés à :

4000 F / adulte • 3000 F / - de 18 ans  
+ 200 F de caution gobelet inclus

**Remarque** Toute inscription prise le matin de la course sera majorée de **1500 F**

- Pour chacune des épreuves, seul les 520 premiers inscrits seront retenus

## ASSURANCE

L'assurance individuelle accident n'est pas comprise dans les droits d'inscription des participants. Nous conseillons à tous les raideurs de souscrire une individuelle accident auprès de leur assureur.

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Cette année la Province Nord a mis l'accent sur l'écologie à travers la création de chartes, pour les coureurs mais aussi pour les comités d'accueil (voir règlement du grand prix - Article n°8).

Les coureurs ne doivent en aucun cas dénaturer l'environnement dans lequel ils évoluent. Leurs déchets sont à conserver jusqu'à l'arrivée. Vous profitez de parcours magnifiques : aidez nous à les conserver !!!

## Gobelet Réutilisable

Aucun gobelet jetable ne sera utilisé sur les Raids du Nord. Vous serez équipés d'un gobelet réutilisable pour les repas ainsi que sur les ravitaillements. (200 cfp vous seront prélevés au moment de l'inscription et remboursables si vous rendez votre gobelet.)

## RECOMPENSES

Un minimum de **300 000 F** ainsi que de nombreux lots seront remis à l'issue du classement de chaque journée.

## Informations diverses

### ACCUEIL DES PARTICIPANTS :

**Un camping gratuit** avec des sanitaires est prévu sur chaque site d'accueil

**Restauration** : il est possible de se restaurer sur place, dès la veille de l'épreuve. Un petit déjeuner est prévu le matin de l'épreuve. Indiquer sur le bulletin d'inscription le nombre de repas désirés. Ils seront payables sur place.

### REMISE DES DOSSARDS

- la veille de la course sur le lieu d'accueil, de **17h à 20h00**.
- le matin de la course de **5h30 à 15 minutes avant le départ**.

### GARDERIE

L'organisation ne met pas en place de garderie officielle, toutefois les parents ont la possibilité de voir avec les mamans des tribus sur place pour leur confier leurs enfants le temps du Raid.

En aucun cas, le Comité d'Organisation, Challenge Organisation ou la Province Nord n'engagent leur responsabilité pour les enfants confiés, ils restent sous l'autorité de leurs parents.



## Art. 1 : Grand Prix

La Direction des sports et des Activités Socio-Educatives en partenariat avec les communes de Kouaoua, Voh, Canala, Kaala-Gomen, Hienghène et Houaïlou ainsi que Koniambo Nickel SAS, Aircalin, NCTV et le magasin Licorne Sports mettent en place pour cette année 2017, la 18<sup>ème</sup> édition du « Grand Prix des raids de la province Nord ». Ce Grand Prix est organisé en collaboration avec Challenge organisation.

Ce Grand Prix est ouvert à tous et à toutes, sous respect des conditions d'engagement mises en place par chacun des 6 comités d'organisation.

## Art. 2 : Calendrier

Le calendrier des épreuves est le suivant :

- **Raid de Kouaoua**  
Le samedi 08 avril
- **Raid de Voh**  
Le samedi 13 mai
- **Raid de Canala**

Le samedi 17 juin

- **Raid de Kaala-gomen**

Le samedi 22 juillet

- **Raid de Hienghène**

Le samedi 12 août

- **Raid de Houaïlou**

Le samedi 09 septembre

## Art. 3 : Valeur des Epreuves

Chacune des six épreuves mentionnées au calendrier du Grand Prix, quel que soit le type de participation comptera de manière égale dans le classement du Championnat.

## Art.4 : Attribution de points

A l'issue de chaque épreuve, chaque concurrent se verra attribuer un nombre de points correspondant à son classement obtenu dans l'épreuve.

La distinction entre hommes et femmes sera prise en compte avant l'attribution des points. Ainsi le dégressif points ci-dessous s'appliquera pour chaque catégorie « homme » mais également à chaque catégorie

« femmes » en fonction de leur classement dans leur catégorie respective.

Le 1<sup>er</sup> sera crédité de 200 points.

Le 2<sup>ème</sup> sera crédité de 198 points.

Le 3<sup>ème</sup> sera crédité de 196 points.

A partir du 11<sup>ème</sup>, le décompte se fait de 1 point en 1 point.

Le 11<sup>ème</sup> sera crédité de 180 points.

Le 12<sup>ème</sup> sera crédité de 179 points.

Le 13<sup>ème</sup> sera crédité de 178 points.

Etc....

Les points ne seront attribués qu'au concurrent terminant l'épreuve. En cas d'abandon, le concurrent sera considéré comme non participant.

## Art.5 : Bonus et classement

Le classement définitif, Hommes et Femmes, du Grand Prix, sera établi, d'abord parmi les concurrents ayant couru au moins **5 courses** puis parmi tous les autres. Il sera calculé au total de points obtenus, sur **cinq (5) des six (6)** épreuves au programme. Les 5 meilleurs

résultats seront retenus. Cependant, pour récompenser l'assiduité d'un(e) concurrent(e), si celui-ci (ou celle-ci) a franchi la ligne d'arrivée de **six (6) raids**, nous retiendrons ses cinq meilleures performances, et nous ajouterons une bonification de 10 points à son total personnel.

### En cas d'égalité,

- 1) le concurrent ayant participé au plus grand nombre de raids sera prioritaire dans le classement final.
- 2) le concurrent ayant la meilleure performance au sixième raid sera prioritaire au classement final.
- 3) le concurrent le plus âgé sera prioritaire au classement final.

### Art 6 : Dopage

Dans le cadre du Grand Prix, l'utilisation de produits listés sur la liste des produits dopants établie par la DJSNC est interdite. Toute infraction à cet article pourra entraîner l'interdiction de partici-

per aux épreuves du Grand Prix. Des contrôles inopinés pourront être effectués sur les épreuves du Grand Prix des Raids.

### Article 7 : Récompenses

En dehors des récompenses distribuées sur chacune des six épreuves définie par la Direction des Sports et des Activités Socio Educatives, les concurrent(e)s classé(e)s au « Grand Prix des Raids de la Province Nord », se verront partager plus de 1.4 MILLION CFP de Prix, mis en jeu par la collectivité Provinciale, Koniambo Nickel SAS, Aircalin, NCTV et le magasin Licorne Sports.

### Article 8 : Commandements du raideur

- J'apporte une gourde réutilisable (ou un camel bag) plutôt qu'une bouteille jetable.
- Je ne jette pas mes déchets dans la nature, que ce soit durant la course ou sur le site.
- Je trie mes déchets dans les poubelles prévues à cet effet

(plastique, cannettes, organique), pour qu'ils puissent être valorisés.

- J'utilise les toilettes du site pour mes besoins plutôt que de faire dans la nature.
- Lors de la douche, je fais attention à ma consommation d'eau et j'utilise le savon naturel mis à ma disposition.
- Je réponds au questionnaire à la fin de ma course pour aider les organisateurs à améliorer le raid.
- Je m'inscris en ligne plutôt que par papier.
- Je co-voiture pour me rendre et repartir du raid.
- J'utilise mon gobelet réutilisable pour boire.